

# DEMANDE DE SOUMISSIONS

Grand Challenges Canada / Grands Défis Canada

MaRS Centre, Tour Ouest, 661, avenue University, bureau 1720, Toronto, Ontario, M5G 1M1

T 416.583.5821 F 416.978.6826 E info@grandchallenges.ca



Grand Challenges Canada®  
Grands Défis Canada

**BOLD IDEAS WITH BIG IMPACT®**

---

## **Demande de propositions Conseiller/conseillère de projets axés sur l'égalité des genres**

**Date limite pour la présentation d'une soumission:  
24 mars 2024, 11h59 HAE**

**Numéro de référence de la DP : RFP-VA-2024-03-04**

## Introduction

### OBJECTIF DE GRANDS DÉFIS CANADA

GRAND CHALLENGES CANADA / GRANDS DÉFIS CANADA (« Grands Défis Canada ») est à la recherche d'un/e conseiller/conseillère de projets axés sur l'égalité des genres afin de soutenir ses équipes de programmes et ses innovateurs pour l'exercice 2024-2025. Le conseiller/la conseillère de projets axés sur l'égalité des genres aura la responsabilité de:

1. Conseiller et soutenir Grands Défis Canada dans l'intégration des considérations relatives à l'égalité des genres dans ses processus et activités axés sur l'innovation.
2. Conseiller et soutenir les innovateurs dans l'intégration des considérations relatives à l'égalité des genres dans leurs innovations.

L'objectif de la présente « **Demande de soumissions** » est de sélectionner un candidat pour conclure un contrat avec Grands Défis Canada en vue de fournir les services décrits dans « l'Énoncé des travaux », ci-joint à l'annexe A. Tous les candidats ou soumissionnaires (les « **Soumissionnaires** ») sont invités à présenter une proposition ou soumission (la « **Soumission** ») à l'examen de Grands Défis Canada, conformément aux modalités de la présente Demande de soumissions.

## Partie 1 : Renseignements généraux

### 1.1 Objectif

- a. L'objectif de la présente Demande de soumissions est de sélectionner un fournisseur pour conclure un contrat avec Grands Défis Canada afin de fournir les services décrits dans l'Énoncé des travaux d'une manière qui offrira la meilleure valeur pour les fonds de Grands Défis Canada, ci-joint, à l'annexe A.

### 1.2 Durée du contrat

- a. Le contrat qui en résultera sera en vigueur d'environ avril 2024 à mars 2025 avec possibilité de renouvellement ou de prolongation pour des mandats successifs d'un (1) an jusqu'à un maximum de trois (3) ans, selon les besoins de l'organisme.

### 1.3 À propos de Grands Défis Canada

Grands Défis Canada est voué à appuyer des Idées audacieuses ayant un grand Impact<sup>MC</sup> en santé mondiale. Financé par le gouvernement du Canada et d'autres partenaires, Grands Défis Canada a pour mission de catalyser l'innovation qui sauve et améliore la vie des personnes les plus vulnérables au Canada et dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. L'un des plus importants investisseurs axés sur l'impact au Canada, Grands Défis Canada a appuyé un pipeline de plus de 1000 innovations dans 95 pays depuis sa création.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter : [www.grandchallenges.ca](http://www.grandchallenges.ca), y compris notre dernier Rapport annuel, sous la rubrique « Qui sommes-nous ».

## Partie 2 : Instructions, clauses et conditions uniformisées

### 2.1 Présentation d'une proposition

- a. Grands Défis Canada demande à chaque proposant de présenter une proposition à l'adresse courriel indiquée au paragraphe 2.2, le plus tôt possible, **entre le 4 mars 2024 à 9 h HAE et au plus tard le 24 mars 2024 à 11 h 59 HAE (la « Date de clôture »), (période de demande de propositions). Pour plus de précision, les propositions ne seront acceptées que pendant la période de demande de propositions.**
- b. La Soumission doit inclure le nom de l'entreprise ou de fournisseur du Soumissionnaire, le nom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur et l'adresse électronique de la personne-ressource.
- c. Grands Défis Canada demande que chaque Soumission contienne une lettre d'accompagnement signée par le Soumissionnaire ou par un représentant autorisé du Soumissionnaire. La lettre d'accompagnement doit faire mention du Numéro de référence de la DS. La signature du Soumissionnaire indique l'acceptation des modalités et conditions énoncées et/ou citées par voie de référence dans les présentes. Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'organisation en faisant une telle proposition. Aucun contrat ne sera attribué tant qu'une lettre d'accompagnement signée par le Soumissionnaire n'aura pas été reçue par Grands Défis Canada. Si le Soumissionnaire omet de fournir une lettre d'accompagnement signée lorsque Grands Défis Canada en fait la demande, alors le Soumissionnaire sera disqualifié du processus de demande de soumissions et déclaré non conforme.
- d. Il est de la responsabilité du Soumissionnaire :
  - i. D'obtenir des précisions sur les exigences contenues dans la Demande de soumissions, le cas échéant, avant de présenter sa Soumission.
  - ii. De rédiger sa Soumission conformément aux instructions contenues dans la Demande de soumissions.
  - iii. De présenter sa Soumission avant l'heure de clôture.
  - iv. D'envoyer sa Soumission uniquement à l'Autorité contractante dont le nom figure au paragraphe 2.2 ci-dessous.
  - v. De fournir le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel d'une personne-ressource dans sa Soumission, tel qu'indiqué au sous-paragraphe 2.1b ci-dessus.
  - vi. De présenter une Soumission compréhensible et suffisamment détaillée, y compris tous les détails demandés sur les prix qui permettront une évaluation complète, conformément aux critères énoncés dans la présente Demande de soumissions.
- e. Les propositions resteront ouverte à l'acceptation pour une période d'au moins vingt et un (21) jours calendaires à compter de la Date de clôture de la Demande de propositions. Sur avis aux proposants admissibles, Grands Défis Canada se

réserve le droit, à sa seule discrétion, de prolonger la période de demande de propositions en tout temps jusqu'à vingt et un (21) jours civils.

- f. Les Soumissions et/ou les modifications à celles-ci ne seront acceptées par Grands Défis Canada que si elles sont reçues à l'adresse courriel indiquée ci-dessous au paragraphe 2.2, au plus tard à la Date de clôture précisée dans les présentes.
- g. Les Soumissions reçues deviendront la propriété de Grands Défis Canada et ne seront pas retournées.
- h. Toutes les informations contenues dans la présente Demande de soumissions demeureront confidentielles.
- i. Sauf indication contraire dans la Demande de soumissions, Grands Défis Canada évaluera la Soumission d'un Soumissionnaire uniquement à partir de la documentation fournie dans le cadre de la Soumission. Grands Défis Canada n'évaluera pas d'information non fournie avec la Soumission, telles que les références à des adresses de sites Web où des renseignements supplémentaires peuvent être trouvés, ou des manuels techniques ou des brochures non présentés avec la Soumission.

## 2.2 Autorité contractante

**Grands Défis Canada**  
661, avenue University, bureau 1720  
MaRS Centre, Tour ouest  
Toronto, Ontario, M5G 1M1

Attention : Alana Changoor, gestionnaire, Gestion et application des connaissances  
**Courriel : [alana.changoor@grandchallenges.ca](mailto:alana.changoor@grandchallenges.ca)**

## 3.1 Soumissions en retard

- a. Le Soumissionnaire est seul responsable de la réception en temps opportun de sa Soumission par Grands Défis Canada et ne peut transférer cette responsabilité à Grands Défis Canada.
- b. Grands Défis Canada retournera les Soumissions livrées après la date et l'heure prévues de clôture de la Demande de soumissions, mentionnées au sous-paragraphe 2.1a, à moins qu'elles ne soient admissibles comme « soumissions différées » (voir ci-dessous).
- c. Une Soumission reçue après la Date de clôture mais avant la date d'attribution du contrat peut être prise en considération par Grands Défis Canada, à condition que le soumissionnaire puisse prouver que le retard est dû uniquement à un retard de livraison qui peut être attribué à une erreur de traitement de Grands Défis. Canada (une « soumission différée »).

- d. Les erreurs d'acheminement, le volume de trafic, les perturbations météorologiques, les conflits de travail ou toute autre cause de livraison tardive des Soumissions ne sont pas des raisons acceptables pour qu'une Soumission soit acceptée par Grands Défis Canada.

#### **4.1 Capacité légale**

- a. Le Soumissionnaire doit avoir la capacité juridique de conclure un contrat. Si le Soumissionnaire est une entreprise individuelle, une société de personnes ou une personne morale, le Soumissionnaire doit fournir, à la demande de l'Autorité contractante, une déclaration et toutes les pièces justificatives demandées indiquant les lois en vertu desquelles il est enregistré ou constitué en société, ainsi que la raison sociale de l'entreprise et sa place d'affaires. Cela s'applique également aux Soumissionnaires qui présentent une Soumission en tant que coentreprise.

#### **5.1 Droits de Grands Défis Canada**

- a. Grands Défis Canada se réserve le droit, à sa seule discrétion, :
  - i. De rejeter une soumission ou toutes les soumissions reçues en réponse à la présente Demande de soumissions.
  - ii. D'entamer des négociations avec les Soumissionnaires sur un ou tous les aspects de leur Soumission.
  - iii. D'accepter une Soumission en totalité ou en partie, sans négociation.
  - iv. Au cours de l'évaluation, les membres de l'équipe d'évaluation peuvent, à leur discrétion, soumettre des questions ou tenir des entrevues avec les Soumissionnaires, aux frais des Soumissionnaires, moyennant un préavis de quarante-huit (48) heures, pour demander des éclaircissements et/ou vérifier tout ou partie des renseignements fournis par le Soumissionnaire en lien avec la présente Demande de soumissions.
  - v. D'attribuer un ou plusieurs contrats, s'il y a lieu.
  - vi. De ne pas accepter de dérogations aux modalités et conditions énoncées.
  - vii. De faire une vérification des installations des Soumissionnaires ou d'examiner leurs capacités techniques, administratives et financières afin de déterminer si elles sont suffisantes pour satisfaire aux exigences de la Demande de soumissions.
  - viii. De contacter toute personne donnée en référence par les Soumissionnaires pour vérifier et valider toute information figurant dans leur Soumission, le cas échéant.
  - ix. De corriger toute erreur dans le calcul des prix des soumissions financières en utilisant les prix unitaires et les quantités indiquées dans la Demande de soumissions.
  - x. De vérifier tout renseignement fourni par les Soumissionnaires en faisant une recherche indépendante, en utilisant toute ressource gouvernementale ou en communiquant avec des tiers jugés fiables par Grands Défis Canada.
  - xi. D'incorporer tout ou partie de l'Énoncé des travaux, de la Demande de soumissions et de la Soumission retenue dans tout contrat subséquent.

- xii. D'annuler la Demande de soumissions en tout temps sans encourir de responsabilité.
  - xiii. De lancer à nouveau la Demande de soumissions sans encourir de responsabilité.
  - xiv. De reporter l'échéance de la Demande de soumissions sans encourir de responsabilité.
  - xv. Si aucune Soumission conforme n'est reçue et si le besoin n'est pas modifié substantiellement, de lancer une nouvelle Demande de soumissions en invitant uniquement les Soumissionnaires qui ont accepté de présenter une nouvelle Soumission dans un délai précisé par Grands Défis Canada.
  - xvi. De ne pas attribuer un contrat en partie ou en totalité.
- b. Les Soumissionnaires auront le nombre de jours spécifié dans la Demande par l'Autorité contractante pour se conformer à toute requête liée à l'un des éléments ci-dessus. Le défaut de se conformer à cette requête pourra signifier que la Soumission sera déclarée non recevable.

## **6.1 Communications – Période de sollicitation**

- a. Pour assurer l'intégrité du processus de demande de soumissions, toute demande de renseignements ou autre communication en lien avec la Demande de soumissions doit être adressée par courriel uniquement à l'Autorité contractante désignée dans la Demande de soumissions. Le non-respect de cette exigence pourra, pour cette seule raison, entraîner la déchéance de la Soumission.
- b. Afin d'assurer la cohérence et la qualité des renseignements fournis aux Soumissionnaires, toute demande de renseignement importante reçue, ainsi que la réponse à cette demande, seront communiquées à tous les Soumissionnaires, sans révéler la source de la demande.

## **7.1 Coûts**

- a. Aucun paiement ne sera versé pour des coûts engagés dans la préparation et la présentation d'une soumission en réponse à la Demande de soumissions. Les coûts liés à la préparation et à la présentation d'une Soumission, ainsi que les autres frais engagés par le Soumissionnaire pour l'évaluation de la Soumission, incombent uniquement au Soumissionnaire.
- b. Aucun coût engagé relativement aux travaux avant la réception d'un contrat signé ou d'une autorisation écrite spécifique de l'Autorité contractante ne peut être imputé à tout contrat subséquent. De plus, l'entrepreneur ne doit pas exécuter de travaux dépassant ou en dehors de la portée de tout contrat subséquent sur la base de requêtes ou d'instructions verbales ou écrites de tout membre du personnel de Grands Défis Canada autre que l'Autorité contractante. L'Autorité contractante est la seule autorité qui peut engager Grands Défis Canada à dépenser des fonds pour ce besoin.

## **7.2 Loi applicable**

La présente Demande de soumissions est régie par les lois de la province de l'Ontario et du Canada qui y sont applicables. Le Soumissionnaire et Grands Défis Canada tenteront de résoudre de bonne foi tout conflit, différend ou réclamation découlant de la Demande de soumissions. Toute action ou procédure en lien avec la présente Demande de soumissions peut (mais non nécessairement) être intentée devant un tribunal compétent de la province de l'Ontario et, à cette fin, le requérant atteste et se soumet désormais irrévocablement et inconditionnellement à la compétence de ce tribunal de l'Ontario.

## **Partie 3 : Instructions relatives à la préparation d'une soumission et procédures d'évaluation**

### **1.0 Format de la Soumission**

#### **Section 1 : Soumission technique**

Dans sa soumission technique, le Soumissionnaire doit démontrer sa compréhension des exigences décrites dans la Demande de soumissions et démontrer comment il se conformera aux exigences des Critères d'évaluation et de la Méthode de sélection, décrits à l'annexe B. La soumission technique ne doit pas dépasser 10 pages, y compris la page couverture et toute annexe.

#### **Section 2 : Soumission financière**

Le Soumissionnaire doit présenter sa soumission financière conformément au Barème d'honoraires, joint aux présentes à l'annexe C. Le montant total de toutes les taxes (p. ex., la taxe de vente harmonisée (TVH), la taxe sur les produits et services (TPS), etc.) doit figurer séparément, le cas échéant.

### **2.0 Procédures d'évaluation**

- a. Les Soumissions seront examinées en fonction de toutes les exigences obligatoires et cotées énoncées dans les présentes et seront évaluées conformément aux critères d'évaluation énoncés à l'annexe B.
- b. Tout cabinet fournissant actuellement des services de vérification à Grands Défis Canada ne peut être prise en considération dans le cadre de la présente Demande de soumissions, en raison du besoin d'indépendance et de perception d'indépendance.

## Annexe A : Énoncé des travaux

### A. Titre

La présente Demande de propositions vise à embaucher une personne ou une entreprise dans le rôle de conseiller/conseillère de projets axés sur l'égalité des genres.

### B. Portée des travaux

Grands Défis Canada s'est engagé à faire progresser l'égalité des genres en tant qu'organisation, ainsi que dans l'ensemble des activités et des programmes qu'il finance. Nous pensons que la promotion de l'égalité des genres est un objectif important en soi, ainsi qu'un élément essentiel pour accroître l'impact des innovations qui visent à améliorer et à sauver des vies et qui peuvent contribuer à la santé holistique et au bien-être de toute personne, quel que soit son genre.

Grands Défis Canada a élaboré une stratégie d'égalité des genres pour guider l'application de cette dimension importante dans son travail.

Grands Défis Canada est à la recherche d'un entrepreneur pour soutenir et améliorer son approche en matière d'intégration de l'égalité des genres, tant au niveau de ses opérations et processus internes, que du soutien et des conseils qu'il fournit aux innovations qu'il finance. Afin de remplir ce rôle, il est prévu que l'entrepreneur sélectionné fournira le soutien d'un conseiller expert en projets axés sur l'égalité des genres à un groupe d'innovateurs travaillant dans les différents portefeuilles de programmes d'innovation en santé mondiale et du Grand Défi humanitaire de Grands Défis Canada. La portée des travaux pourrait s'étendre à l'Initiative d'innovation autochtone.

### Objectifs des services de consultation

1. Conseiller et soutenir Grands Défis Canada dans l'intégration des considérations relatives à l'égalité des genres dans l'ensemble de ses processus et activités axés sur les innovateurs.
2. Conseiller et soutenir les innovateurs dans l'intégration des considérations relatives à l'égalité des genres dans leurs innovations.

Grands Défis Canada finance des innovateurs dans des PRFI, des pays touchés par des conflits et des communautés autochtones au Canada, et est à la recherche d'une entreprise ou d'un consultant ayant une expérience approfondie de l'égalité des genres dans les PRFI, les pays touchés par des conflits et/ou les communautés autochtones. Plus précisément, Grands Défis Canada est à la recherche d'une entreprise/d'un consultant possédant :

- Une expérience vécue dans un PRFI, un pays touché par un conflit ou une communauté autochtone au Canada,

- Une expertise démontrée en intégration de l'égalité des genres dans des PRFI, des pays touchés par des conflits, et/ou des communautés autochtones au Canada,
- Une connaissance approfondie des facteurs contextuels qui engendrent des possibilités et des obstacles à l'intégration de l'égalité des genres dans les PRFI, les pays touchés par des conflits et/ou les communautés autochtones au Canada,
- Une expertise démontrée dans la prestation de conseils à des organismes de financement sur la manière de renforcer et d'améliorer leurs activités et approches en matière d'égalité des genres afin de répondre aux besoins d'un large éventail de projets dans différents pays et contextes,
- Une expérience de travail préalable en lien avec des innovations ou le financement d'innovations serait un atout.

### **C. Produits livrables**

Le conseiller en projets axés sur l'égalité des genres devra accomplir les tâches suivantes :

1. Soutenir les efforts visant à opérationnaliser la Stratégie d'égalité des genres de Grands Défis Canada.
2. Conseiller Grands Défis Canada sur les possibilités d'optimiser et d'améliorer les outils, les processus et les approches liés à l'égalité des genres, y compris l'actuelle grille d'évaluation de l'égalité des genres.
3. Fournir un soutien personnalisé aux innovateurs afin de renforcer leurs approches et activités liées à l'égalité des genres, y compris, mais sans s'y limiter :
  - a. Procéder à une analyse de l'égalité des genres,
  - b. Élaborer des stratégies d'égalité des genres,
  - c. Intégrer les considérations relatives à l'égalité des genres dans la planification, les opérations, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation,
  - d. Réaliser des activités de suivi et d'évaluation pour déterminer les progrès et les résultats en matière d'égalité des genres.
4. Fournir du soutien et une formation à l'équipe de Grands Défis Canada en vue de :
  - a. Renforcer les capacités liées à l'intégration de l'égalité des genres dans son travail et ses interactions avec les innovateurs,
  - b. Renforcer les capacités liées au soutien des innovateurs pour qu'ils réfléchissent à la manière d'intégrer l'égalité des genres dans tous les aspects de leur travail,
  - c. Assurer la normalisation et la cohérence dans la façon dont les considérations relatives à l'égalité des genres sont intégrées dans l'ensemble de Grands Défis Canada et au soutien qu'il offre aux innovateurs.

5. Élaborer un cadre qui définit les indicateurs clés qui serviront à mesurer les résultats des services de consultation (c.-à-d. les progrès, les réussites, les défis et les résultats attendus et inattendus), et présenter à intervalles réguliers des rapports sur ces indicateurs à Grands Défis Canada.
6. Élaborer des études de cas et/ou des notes d'apprentissage pour décrire les approches et les résultats du travail du conseiller en matière d'égalité des genres.
7. Développer des ressources et des outils sur l'égalité des genres à l'intention des innovateurs.

### **Vue d'ensemble du soutien**

Le conseiller en projets axés sur l'égalité des genres qui sera sélectionné relèvera de l'Autorité contractante et il définira le processus et mettra en œuvre l'infrastructure nécessaire pour fournir les services prévus au contra.

## Annexe B : Critères d'évaluation et méthode de sélection

### Critères et processus d'évaluation

Seules les Soumissions qui satisfont à toutes les exigences obligatoires identifiées dans la présente Demande de soumissions feront l'objet d'un examen plus approfondi, en fonction des critères énoncés ci-dessous.

La Soumission doit être concise et aborder, au minimum, tous les critères obligatoires énoncés ci-dessous. Il est suggéré aux Soumissionnaires de traiter de ces critères suffisamment en profondeur dans leur Soumission.

La Soumission doit préciser les qualifications et l'expérience du personnel qui effectuera les tâches, en abordant systématiquement chacun des critères d'expérience détaillés ci-dessous.

Le profil et le curriculum vitae de chaque personne-ressource proposée au sein de l'équipe doivent figurer dans la Soumission.

Pour chaque curriculum vitae soumis, le Soumissionnaire doit veiller à ce que :

- i. Le nom de la personne soit clairement indiqué;
- ii. Le curriculum vitae démontre clairement où, quand et comment les qualifications et l'expérience déclarées de la personne ont été acquises.

Aux fins de l'évaluation :

- **Où** signifie le nom de l'établissement, ainsi que le poste / titre détenu;
- **Quand** signifie la date de début et de fin (p. ex., de janvier 2000 à mars 2002) de la période durant laquelle la personne a acquis les qualifications / l'expérience;
- **Comment** signifie une description claire des activités exercées et des responsabilités assignées à la personne dans ce poste et durant cette période.

Mentionner l'expérience sans fournir de données à l'appui ne sera pas considéré comme « démontrer » aux fins de la présente évaluation. Il importe de fournir tous les détails sur le nombre de projets achevés et en cours, la période des travaux effectués en nombre de mois et d'années dans les emplois passés et actuel, etc. <sup>[L]</sup><sub>[SEP]</sub>

### Critères obligatoires pour la soumission technique et la soumission financière

En plus des éléments décrits ci-dessus, le Soumissionnaire doit également fournir :

1. **Le Barème des frais**, qui sera évalué séparément, tel que décrit à l'annexe C.
2. **L'historique de l'entreprise et son emplacement**, ses affiliations à des partenaires ou à des réseaux pertinents, sa taille, etc.
3. **Une description de l'équipe de soutien**, y compris les biographies, l'expérience pertinente et l'expertise particulière qu'ils apporteront à ce rôle – cette section devrait



- démontrer la capacité de l'entreprise à répondre aux besoins particuliers décrits à l'annexe A.
4. **Une description du processus de soutien**, y compris les détails concernant le niveau de réactivité auquel Grands Défis Canada peut s'attendre sur une base régulière – cette section devrait inclure des détails sur les mesures en place pour pallier aux situations où la personne-contact principale / le personnel de soutien ne sont pas disponibles.
  5. **Deux (2) références de clients SEULEMENT**, auxquels vous avez fourni les services décrits dans l'Énoncé des travaux – un Soumissionnaire qui fournit moins ou plus de (2) références sera automatiquement disqualifié du processus de Demande de soumissions et ne recevra aucune autre considération.
  6. **Une description des services à valeur ajoutée**, y compris tout ce que le Soumissionnaire pourrait vouloir ajouter à sa Soumission.

### Barème de notation pour l'évaluation

#### 1. Expérience (60 %)

Le proposant a-t-il :

- a. L'expertise fonctionnelle et technique requise en matière d'égalité des genres pour réaliser les produits livrables proposés,
- b. Une expertise démontrée en intégration de l'égalité des genres dans des PRFI, des pays touchés par des conflits et/ou des communautés autochtones au Canada,
- c. Une connaissance approfondie des facteurs contextuels qui engendrent des possibilités et des obstacles à l'intégration de l'égalité des genres dans les PRFI, les pays touchés par des conflits et/ou les communautés autochtones au Canada,
- d. Une expertise démontrée dans la prestation de conseils à des organismes de financement sur la manière de renforcer et d'améliorer leurs activités et approches en matière d'égalité des genres afin de répondre aux besoins d'un large éventail de projets dans différents pays et contextes,
- e. Une expérience de travail préalable en lien avec des innovations ou le financement d'innovations serait un atout,
- f. Le proposant est-il un leader/une équipe efficace, centré/e sur les résultats et ayant une capacité éprouvée d'atteindre ses objectifs?

#### 2. Honoraires (40 %)

- a. L'étendue des travaux proposés et les fonds demandés sont-ils raisonnables et à la mesure des objectifs proposés?
- b. La Soumission représente-t-elle une utilisation particulièrement réfléchie et efficace des ressources?

L'évaluation des Soumissions sera également guidée par l'objectif et les principes de la Politique sur les marchés et les achats de Grands Défis Canada, disponible à [www.grandchallenges.ca/fr-ca/occasions-de-financement/politiques-et-autres-ressources/](http://www.grandchallenges.ca/fr-ca/occasions-de-financement/politiques-et-autres-ressources/).



Sur la base de l'évaluation des critères décrits ci-dessus, les Soumissionnaires qualifiés pourraient être invités à participer à une entrevue. Le but de l'entrevue serait d'évaluer plus à fond la capacité des Soumissionnaires à exécuter au mieux l'étendue des travaux.

## **Annexe C : Honoraires**

Les Soumissionnaires sont tenus d'indiquer leurs honoraires estimatifs en dollars canadiens, à l'exclusion des taxes applicables, pour chaque produit livrable énuméré à l'annexe A. Les Soumissionnaires sont priés de préciser les frais horaires pour le personnel participant à la prestation des produits livrables proposés.